

Le Centre Départemental de Gestion de la  
Seine-et-Marne

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la  
Grande Couronne

Et le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne (centre organisateur)

co-organisent

## LE CONCOURS DE RÉDACTEUR SESSION 2025

**Filière administrative – catégorie B**

Période d'inscription	Clôture des inscriptions (limite dépôt des dossiers)	Date de l'épreuve écrite d'admissibilité	Dates des épreuves orales d'admission
<b>Du mardi 4 février au mercredi 12 mars 2025</b>	<b>Jeudi 20 mars 2025</b>	<b>Jeudi 16 octobre 2025</b>  Au CIG Petite Couronne et dans un lieu précisé ultérieurement	<b>À compter du Lundi 9 février 2026</b>  Au CIG Petite Couronne et dans un lieu précisé ultérieurement

- **Les formulaires d'inscription sont à retirer en ligne par l'intermédiaire du portail national [www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr).** Ils pourront être transmis via l'espace sécurisé des candidats, avec toutes les pièces justificatives au format PDF ou image.
- La préinscription ne sera considérée comme une inscription définitive qu'au moment de sa validation par le candidat, à partir de son espace sécurisé. **En l'absence de validation dans les délais (soit au plus tard le jeudi 20 mars 2025, 23h59), la préinscription en ligne sera automatiquement annulée.**
- Le CIG de la Petite Couronne se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation, de modifier les dates des épreuves orales d'admission.
- Le certificat médical de dérogation aux règles normales de déroulement des épreuves pour les candidats en situation de handicap, doit avoir été établi moins de 6 mois avant les épreuves. La date limite de dépôt est fixée au **jeudi 4 septembre 2025**.

Contact : [concours@cig929394.fr](mailto:concours@cig929394.fr)

### Nombre de postes ouverts fixé à 1 000 répartis comme suit :

Externe	300
Interne	500
Troisième concours	200
<b>Total</b>	<b>1 000</b>

### Conditions d'inscription

**Le concours externe** est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme de niveau 4 du cadre national de la certification professionnelle, ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

**Le concours interne** sur épreuves est ouvert aux fonctionnaires et agents publics, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale.

Les candidats doivent justifier, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours, de 4 ans au moins de services publics, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

Ils doivent également justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions.

**Le troisième concours** sur épreuves est ouvert aux candidats justifiants, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.